Maurras ne le dit pas mais le présuppose très logiquement : le français littéraire, c'est celui de la règle et du bon usage. L'idée que la langue littéraire puisse être un laboratoire où l'on malmène à l'occasion les normes, et pas seulement un répertoire de modèles d'écriture (idée présente chez les symbolistes, et qui gagne en importance chez Brunot à partir des années 1920), ne lui est sans doute pas inconnue. Mais ici, il ne l'accrédite pas une seconde. Les adjectifs pris en bonne part, « immobilisés et cristallisés », disent assez quelle représentation muséale (et assez XIX^e siècle) Maurras se fait du français littéraire¹.

C'est encore plus sensible dans les rares textes où le commentaire de Maurras donne à la grammaire une place significative. Les contradictions qui en résultent semblent plutôt indiquer que cette position conservatrice et pour ainsi dire officielle coexiste chez lui avec des motivations stratégiques, qu'elles soient littéraires ou politiques. Cela se voit dans trois textes consacrés à Jean Moréas : une brochure consacrée au poète en 1891, un chapitre de *L'allée des philosophes* de 1923, et un texte de 1950, publié une première fois en 1953 dans le recueil *Maîtres et témoins de ma vie d'esprit*, puis repris dans le chapitre « Bons et mauvais maîtres » des *Œuvres capitales*. Le premier est une défense de Moréas, alors encore représentant de l'école symboliste, contre un certains nombres de critiques lui reprochant « tantôt une strophe abondante en ellipses ou de syntaxe mystérieuse ; tantôt une épithète de trop de prix ou un substantif ignoré² ». Le lexique mis en cause est : « électuaires », « happelourdes », « ophites » ; et l'exemple de tour elliptique donné est « la feuille renouvelle », employé sans pronom réfléchi. Maurras d'alors se référer au Littré, au Bescherelle et à Clément Marot pour affirmer que le tour est attesté.

La poésie de Moréas est brandie en étendard contre la prose des journaux, dont Maurras affirme plus loin : « le dénuement de son vocabulaire, la monotonie de sa syntaxe sont prodigieux [...] nous faisons de cette façade tout le trésor du parler national. En d'autres termes, nous ne savons plus le français³. » C'est ici un des rares cas où Maurras évoque la syntaxe comme une ressource littéraire, en l'occurrence mobilisable contre la décadence de la langue commune. La richesse syntaxique et lexicale de Moréas est également un argument pour le situer dans l'histoire littéraire, non comme un décadent (au sens du courant fin-desiècle), mais comme un « Renaissant⁴ », et pour le détacher déjà du symbolisme. Si l'on s'en tenait à cette brochure de 1891, on pourrait croire que Maurras se fond dans les tendances

^{1.} Sur la conception grammaticale aux XIX^e et XX^e siècles, et sur les rapports entre grammaires, littérature et innovation grammaticale, voir G. PHILIPPE, *Sujet, verbe, complément, op. cit.*, p. 85-116.

^{2.} C. MAURRAS, Jean Moréas, op. cit., p. 13.

^{3.} *Ibid.*, p. 15.

^{4.} *Ibid.*, p. 17.

littéraires de son temps lorsqu'il loue en Moréas la « parole de poète et de grammairien⁵. » Michel Coulon reprend également, en 1933, ce qualificatif à propos de Maurras lui-même et des autres poètes de l'École romane : « école grammairienne », attirant des « disciples à tempérament de grammairien »⁶. Mais abstraction faite de la pratique poétique de Maurras, sa prose critique n'emploie pas de façon centrale les catégories de grammaire et d'orthographe ; la rhétorique et surtout la politique occupent une place autrement déterminante.

On peut s'en convaincre en se référant au texte daté de 1950. À propos d'une faute de Moréas (qui écrivait, dans son recueil Ériphyle, « mâne charmant » au lieu de « mâne charmant » au masculin) condamnée par une « dame du corps enseignant », Maurras répond : « les écrivains royaux 7 n'ont pas encore perdu leur droit de haute justice sur les "règles" des grammairiens. Le corset des institutions de l'an VIII n'a pas encore été ajusté à la poésie ». L'argument de la correction grammaticale, si fermement avancé en 1891 pour justifier l'écriture précieuse et hermétique de Moréas, passe ici à la trappe. Le purisme est rabaissé au rang de l'institution scolaire (républicaine ?) et de la politique bonapartiste, c'est-à-dire d'une monarchie et d'un ordre factices, symbole d'une autorité sans majesté 9. On verra un peu plus loin, à propos du Parnasse, l'importance de cette métaphore politique. Pour l'instant, contentons-nous de noter que Maurras transpose opportunément en grammaire une inégalité de condition face à la loi qu'il prône par ailleurs en politique, selon l'image du monarque placé au-dessus des lois et qui néanmoins les édicte.

Cela ne laisse pas d'étonner, car certains des grammairiens du Grand Siècle inclinaient plutôt à dire que le propre de la langue (et de l'usage) est de ne pas être soumise au pouvoir royal¹⁰. De toute évidence, Maurras, loin de Vaugelas, joue ici la négligence aristocratique (Saint-Simon ?) contre l'exactitude sclérosée des savants. Il rompait d'ailleurs déjà des lances contre les doctes en 1923 : fomentant une « cabale » contre Moréas, « la critique universitaire appuya l'offensive symbolo-parnassienne »¹¹. L'Université était alors attaquée parce que tenue pour juive et germanisée : « Des professeurs et des métèques, la monnaie de Faguet et la

^{5.} Ibid., p. 49.

^{6.} M. COULON, « Moréas grammairien », L'Archer, Toulouse, IV-3, mars 1933, cité dans G. PHILIPPE, Sujet, verbe, complément, op. cit., p. 32.

^{7.} Moréas était royaliste.

^{8.} C. MAURRAS, Essais littéraires, op. cit., p. 395.

^{9.} Voir « Napoléon avec la France ou contre la France » dans *Jeanne d'Arc, Louis XIV, Napoléon* (1937) (C. MAURRAS, *Essais politiques, op. cit.*, p. 341-375).

^{10.} C'est en tout cas l'hypothèse développée par H. MERLIN-KAJMAN, *La langue est-elle fasciste? Langue, pouvoir, enseignement*, Paris, Seuil, 2003, p. 141-146, lorsqu'elle affirme que Vaugelas démet le roi de sa souveraineté sur la langue, au profit de l'usage, et de sa *sanior pars*, le bon usage de la cour, des meilleurs auteurs et des savants.

^{11.} C. MAURRAS, L'allée des philosophes (1923), Paris, G. Crès, 1924, p. 224.

monnaie de Schwob, intriguaient, bien d'accord pour décréter d'inexistence les beautés trop difficiles qui les déconcertaient¹². » Il est difficile de savoir si l'hostilité aux règles savantes varie selon le moment (Maurras suivant depuis Clairvaux les tendances de la droite littéraire d'après-guerre, qui revendique un style nonchalant contre une gauche scolaire? Cela est douteux), ou si elle manifeste un opportunisme stratégique courant tout au long de l'œuvre maurrassienne, et poussant Maurras à défendre les auteurs de son camp littéraire et politique quasi indépendamment de leur pratique littéraire réelle. La nature stratégique du positionnement de Maurras ressort notamment des contradictions de sa critique (défendre un auteur aussi verbaliste que Moréas, tout en condamnant, comme on va le voir, le même verbalisme chez d'autres), et elle fut bien perçue en son temps : c'est ainsi que Stuart Merrill soupçonne, derrière l'engouement des provençaux pour le poète grec, une tentative de créer un pôle méditerranéen à Paris¹³.

^{12.} *Ibid.*, p. 225.

^{13.} S. MERRILL, « Chroniques. Les poésies », L'Ermitage, vol. 7, décembre 1893, p. 357-360.